

APPEL D'OFFRE N°001/AT/2026 POUR LA DISTRIBUTION SECURISEE EN CASH POUR LES REFUGIES DE KORO

PROJET	Projet « Pathways to Protection »
PAYS	République du Mali
REGION	Bandiagara
CERCLE	Koro
COMMUNES D'INTERVENTION	Koro
Villages interventions	Koro
FINANCEMENT	Ministère Danois des affaires étrangères
AUTORITE CONTRACTANTE	TASSAGHT
CODE PROJET	Gr00006514
Période	Du 23 juillet au 22 août 2026

DEMANDE DE DEVIS

Le cercle de Koro, dans la région de Bandiagara, fait face à une crise multidimensionnelle marquée par une insécurité persistante, une forte vulnérabilité alimentaire et une dégradation continue des conditions de vie des populations. La route nationale RN16, qui relie Mopti à Koro, traverse une zone stratégique au centre du Mali, tout près de la frontière avec le Burkina Faso. Cette localisation en fait naturellement un axe de passage important pour les populations en déplacement, en particulier dans le contexte actuel de crise que connaît la région.

Au fil du temps, la RN16 s'est imposée comme un véritable couloir migratoire. Sa proximité avec la frontière burkinabè, combinée à l'intensité des mouvements de populations dans la zone, explique ce rôle central. Koro, en particulier, joue un rôle clé en tant que zone de transit et d'accueil pour de nombreux déplacés.

Les données de la Displacement Tracking Matrix (DTM) de l'OIM mettent en évidence une forte concentration de déplacements dans les régions de Mopti et de Bandiagara entre 2024 et 2025. Elles indiquent également que plusieurs dizaines de milliers de réfugiés burkinabè ont été accueillis à Koro. Dans ce contexte, la RN16 constitue un lien vital entre les zones frontalières et les centres urbains. Elle permet non seulement les allers-retours des populations, mais aussi leur répartition vers d'autres localités et leur accès aux services essentiels. Ainsi, cette route dépasse sa simple fonction de voie de circulation : elle

s'affirme comme un axe structurant des dynamiques migratoires, à la fois à l'échelle nationale et régionale.

Selon le Cadre Harmonisé, la zone est classée en Phase 2 – Sous-Pression, avec un risque réel de basculement en Phase 3 – Crise en cas d'aggravation des chocs sécuritaires, climatiques ou économiques. L'insécurité armée, les conflits intercommunautaires, les mouvements de populations et les restrictions de mobilité réduisent fortement les superficies cultivées, perturbent les marchés locaux, limitent l'accès aux intrants agricoles et entravent les mécanismes habituels de résilience des ménages. Cette situation affecte aussi bien les populations déplacées que les communautés hôtes, déjà confrontées à une baisse des revenus, à l'érosion des moyens d'existence et à une pression accrue sur les ressources naturelles et les services sociaux de base.

La détérioration rapide de la situation sécuritaire dans la région de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso, notamment dans la province du Sourou et le département de Gomboro, a entraîné une nouvelle vague de déplacements forcés vers le Mali. Les attaques armées visant les localités de Gani et Bouli, ainsi que plusieurs villages frontaliers tels que Ganagoulo, Sia, Konga, Yayiri, Kwaremenguel et Kiembra, ont installé un climat de peur, de menaces et de violence généralisée. Face à ces risques imminents, de nombreux ménages ont fui dans la précipitation, abandonnant leurs habitations, leurs terres, leurs animaux, leurs biens essentiels et parfois même leurs documents d'identité. Ces mouvements de population se sont effectués sans préparation préalable, dans des conditions d'extrême urgence, augmentant considérablement les besoins de protection, d'assistance matérielle et d'accompagnement humanitaire immédiat.

Depuis le 26 mai 2026, un afflux soudain de réfugiés burkinabè est ainsi observé dans le cercle de Koro. Afin d'évaluer rapidement l'ampleur de la situation et de documenter les besoins les plus urgents, une analyse multisectorielle rapide a été conduite par plusieurs organisations intervenant dans la zone, avec l'appui de la CNCR et du HCR. Cette évaluation a permis d'identifier environ 1 419 ménages, soit 4 257 personnes, majoritairement composées de femmes (1 145) et d'enfants (2 305), ce qui met en évidence un niveau élevé de vulnérabilité et de dépendance. Les informations recueillies montrent que la majorité de ces ménages sont arrivés sans ressources, sans réserve alimentaires, sans articles ménagers de base et sans moyens de subsistance immédiats. Les réfugiés sont actuellement installés dans des bâtiments publics, notamment la Case de la femme/paix et la Maison des artisans, ou encore sur des sites provisoires comme la station SOMAYAF et la rue de la radio ORONA, dans des conditions précaires qui exposent davantage les familles aux risques sanitaires, nutritionnels et de protection.

Au 16 juin 2026, l'exercice de préenregistrement conduit sous le leadership conjoint du Gouvernement/CNCR et du HCR, avec l'appui des partenaires intervenant dans la région, a permis d'établir des listes préliminaires de 1 008 ménages, soit 3 336 personnes. Ces données sont progressivement partagées avec les partenaires afin d'appuyer la planification et la mise en oeuvre des interventions prioritaires, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, de la santé et de l'assistance alimentaire.

Cet afflux intervient dans un contexte déjà extrêmement tendu à Koro, qui accueillait déjà plus de 70 000 réfugiés auparavant. Les capacités d'accueil des communautés, des structures publiques et des services de base sont donc fortement saturées. L'accès à l'eau potable, à l'assainissement, aux soins de santé, à la nutrition, à la protection et à l'assistance sociale est de plus en plus limité, aussi bien pour les nouveaux arrivants que pour les ménages hôtes. Dans un tel contexte, l'absence d'une réponse rapide et coordonnée pourrait entraîner une aggravation importante de la crise humanitaire, avec

une détérioration accrue de la sécurité alimentaire, une multiplication des mécanismes d'adaptation négatifs, une augmentation des risques de violence basée sur le genre, ainsi qu'une plus grande exposition des enfants, des femmes et des personnes à besoins spécifiques à diverses formes d'abus, d'exploitation et de négligence. Une réponse multisectorielle, ciblée et immédiate est donc essentielle pour réduire les risques et préserver la dignité des populations affectées.

Les besoins prioritaires identifiés à l'issue de cette analyse rapide concernent à la fois la survie immédiate des ménages, la restauration de conditions minimales de dignité et la réduction des risques de protection. Ils se présentent comme suit :

- Assistance alimentaire d'urgence ;
- Abris et articles non alimentaires (NFI) ;
- Protection (VBG, soutien psychosocial) ;
- Accès à l'eau, hygiène, santé et nutrition ;
- Enregistrement et documentation.

Dans ce contexte, TASSAGHT propose une intervention d'urgence centrée sur les transferts monétaires (**CASH**), la distribution de **kits NFI** et la mise à disposition d'**abris d'urgence**, afin de répondre de manière rapide, flexible et adaptée aux besoins vitaux des ménages les plus vulnérables. L'approche par transferts monétaires permettra aux bénéficiaires de couvrir leurs priorités immédiates, notamment l'alimentation, les dépenses essentielles et certains besoins urgents liés à leur installation temporaire, tout en soutenant les marchés locaux lorsque les conditions le permettent. En complément, la distribution de kits NFI contribuera à améliorer les conditions matérielles minimales des ménages déplacés en leur fournissant les articles essentiels nécessaires à la vie quotidienne. La distribution d'abris d'urgence permettra quant à elle d'apporter une solution temporaire de protection et d'hébergement aux familles installées sur des sites précaires ou dans des espaces publics inadaptés, en réduisant leur exposition aux intempéries, aux risques de protection et à la promiscuité. Cette combinaison d'appui vise ainsi à réduire rapidement les effets les plus critiques du déplacement forcé et à limiter la détérioration des conditions de vie des personnes affectées.

TASSAGHT invite par le présent appel d'offres les soumissionnaires éligibles selon les dispositions du **Code des Marchés Publics en vigueur au Mali** à présenter leurs offres sous pli fermé pour le service de transfert monétaire sécurisé 902 bénéficiaires.

Il s'agit d'apporter une aide financière aux réfugiés bénéficiaires retenue sur la liste validée la comité mise en place.

Ainsi, les soumissionnaires sont invités à présenter son offre pour le service ci-dessous

Distribution sécurisée en Cash

N°	Designation	Specifications	Unité	Qté	Prix Unitaire	Total
1	Frais de la prestation pour la Distribution de l'aide alimentaire via transferts monétaires.	(distributions sécurisées en cash)	Piece	902	75 000	67 650 000
					Total	

Arrêté le présent devis à la somme de :Francs CFA (en toute lettre)

NB : L'Offre préparée par un candidat comprendra les documents ci-après :

Pièces constitutives de l'Offre

1. Offre administrative :

- Copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
- Copie certifiée conforme du NIF (Numéro d'Identification Fiscal) ;
- Décharge sur la photocopie de la première page de de l'avis d'offre.

2. Offre financière :

- Une Facture Proforma

Le soumissionnaire doit avoir la capacité à réaliser toute la prestation (montant à distribuer et le frais de la prestation).

Peuvent participer au présent avis d'appel d'offres les entreprises ou les groupements d'entreprises maliennes qualifiées et en règle vis à vis de la législation.

Les offres doivent être déposées sous plis fermé au bureau de Gao, Sevaré, Koro, au Bamako au plus tard le 22 août 2026 à 11H, personne à contacter Boubacar KELLY Tel : 79 19 69 73 à Sevaré et Mesac POUDIOUGO Tel : 77 42 79 40/66 55 78 44 à Koro.

L'administration TASSAGHT escorte une large diffusion de cet avis en copie dure ou électronique.

Bamako, le 23 juillet 2026

Le Logisticien